

13 sep 2002 -17:00

Appartient à [Verslag van de vergadering van de Ministerraad van 13 september 2002](#)

Drogue

Sur proposition de M. Jef Tavernier, Ministre de la Protection de la Consommation, de la Santé publique et de l'Environnement, le Conseil des Ministres a approuvé l'avant-projet de loi relatif à l'accord de coopération (*) entre l'Etat, les Communautés, la Commission Communautaire Commune, la Commission Communautaire francophone et les Régions pour une politique de drogues globale et intégrée.

Sur proposition de M. Jef Tavernier, Ministre de la Protection de la Consommation, de la Santé publique et de l'Environnement, le Conseil des Ministres a approuvé l'avant-projet de loi relatif à l'accord de coopération (*) entre l'Etat, les Communautés, la Commission Communautaire Commune, la Commission Communautaire francophone et les Régions pour une politique de drogues globale et intégrée.

Cet avant-projet vise à approuver l'accord de coopération mettant en place une Cellule Générale de Politique en matière de Drogues. Cette cellule comprend des représentants des différents gouvernements intéressés. Une politique globale et intégrée en matière des drogues est indispensable pour traiter et aborder de manière efficace les problèmes liés à la consommation et à l'abus de drogues. (*) du 2 septembre 2002.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe